

À quoi servent vos dons ?

lundi 7 janvier 2013, par [ESSF](#) (Date de rédaction antérieure : 7 janvier 2013).

Vos dons servent à :

- Répondre à des situations d'urgence humanitaire dues à des catastrophes d'origine naturelles ou humaines en s'assurant que l'aide va aux plus démunis.
- Aider à l'auto-organisation de populations frappées par ces catastrophes, afin qu'elles soient à même de défendre leurs droits en des temps de grandes difficultés.
- Collaborer avec et soutenir pour ce faire les mouvements sociaux intervenant sur le terrain et partageant ces objectifs.
- Assurer la poursuite de l'aide au-delà de l'urgence pour que la réhabilitation des zones sinistrées se fasse en tenant pleinement compte des droits et des besoins des plus démunis.
- Défendre celles et ceux qui s'engagent dans la solidarité auprès des couches populaires et qui peuvent, pour cette raison, subir la répression des possédants.
- Renforcer les solidarités internationales « de peuple à peuple » et « de mouvements sociaux à mouvements sociaux » à l'heure où les catastrophes humanitaires se font de plus en plus nombreuses et régulières en raison, notamment, du changement climatique.

Vous pouvez envoyer vos dons

- En répondant occasionnellement aux campagnes spécifiques que notre association initie (ou auxquelles elle participe), après une catastrophe.
- En alimentant régulièrement le Fonds permanent de solidarité afin de nous permettre aussi bien de répondre immédiatement à une situation d'urgence qu'à assurer la poursuite de la solidarité dans la durée.

En envoyant des dons au Fonds permanent de solidarité, vous pouvez si vous le souhaitez indiquer à quel pays ou auquel de nos partenaires vous les destinez. Nous respecterons votre choix.

Notre association

ESSF est une association de solidarité internationale fonctionnant sans aucun salarié, sur une base entièrement militante. Nous ne recevons aucune subvention.

Ce n'est que grâce à vos dons que nous pouvons organiser la solidarité...

En France, les dons humanitaires donnent droit à des réductions impôts.

Pour envoyer des dons

Chèques

Les chèques en euros seulement et payables en France à l'ordre d'ESSF doivent être envoyés à :

ESSF
2, rue Richard-Lenoir
93100 Montreuil
France

Banque :

Crédit lyonnais
Agence de la Croix-de-Chavaux (00525)
10 boulevard Chanzy
93100 Montreuil
France
ESSF, compte n° 445757C

Coordonnées bancaires internationales :

IBAN : FR85 3000 2005 2500 0044 5757 C12
BIC / SWIFT : CRLYFRPP
Compte au nom de : ESSF

Paypal : vous pouvez aussi transférer vos dons via Paypal (voir la commande placée en haut à gauche de la page d'accueil).

En France, ces dons donnent droit à des déductions d'impôt. Il nous faut votre adresse pour vous envoyer un reçu fiscal (en général indiquée sur les chèques).

Nous vous tiendrons régulièrement informés via notre site de la situation et de l'utilisation du fonds de solidarité.
